

COMMUNIQUE DE PRESSE

DISPOSITIF DE SÉCURISATION MIS EN PLACE A L'OCCASION DE LA JOURNÉE PARALYMPIQUE DU 8 OCTOBRE 2022

Paris, le 07 octobre 2022

Le samedi 8 octobre 2022 sera organisée la première Journée Paralympique à Paris, place de la Bastille, de 12 heures à 21 heures. À cette occasion, diverses mesures sont mises en place par la préfecture de Police pour assurer le bon déroulement de cet évènement.

Un périmètre de sécurité sera institué le samedi 8 octobre de 11h00 à 21h30 sur l'intégralité de la place de la Bastille depuis l'ensemble des intersections desservant la place. La circulation des véhicules sera également interrompue sur un périmètre plus large autour de la place de la Bastille, du samedi 8 octobre à 00h au dimanche 9 octobre à 09h. Trois entrées seront dédiées au public, aux angles entre la place de la Bastille et la rue du Faubourg Saint-Antoine, le boulevard Richard Lenoir et la rue Saint-Antoine (voir la carte ci-dessous).

Au sein de ce périmètre seront interdits l'ensemble des rassemblements de nature revendicative. Seront également interdits l'accès des animaux dangereux, le port et l'utilisation d'artifices de divertissement et la détention d'objets pouvant servir de projectiles présentant un danger pour la sécurité des personnes.

Il est recommandé aux personnes souhaitant se rendre à l'évènement :

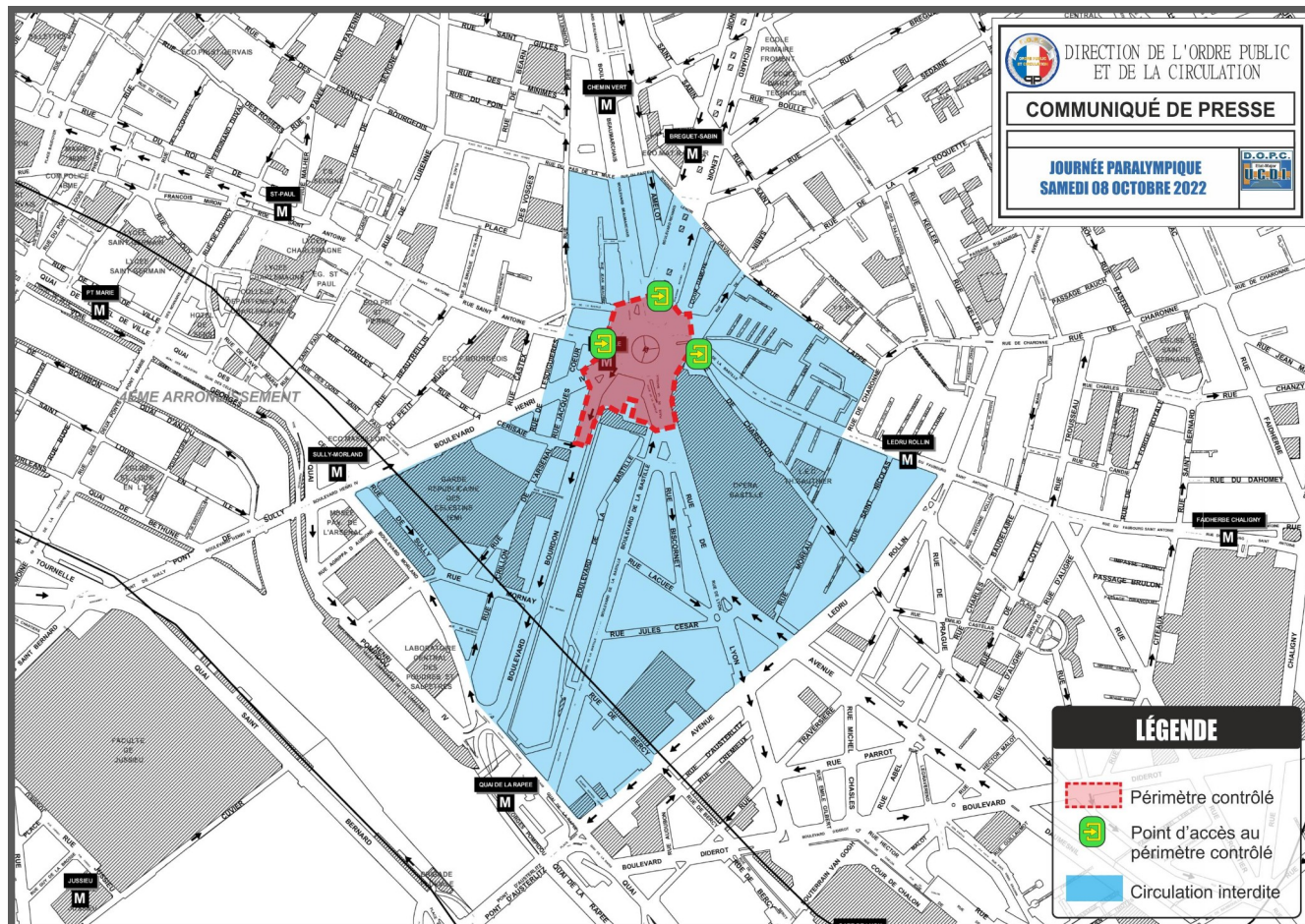
- d'anticiper leur arrivée et planifier leurs déplacements et le trajet retour ;
- de se présenter aux points de pré-filtrage et faciliter les contrôles pour accéder aux zones sécurisées ;
- d'éviter de transporter des sacs et bagages ;
- de ne pas transporter d'objets interdits ou dangereux ;
- d'adopter un comportement mesuré en toutes circonstances ;
- de rester attentives aux annonces faites par la préfecture de police, notamment via son compte [Twitter](#) pour recevoir en temps réel les informations diffusées.

Les personnes souhaitant se rendre dans les commerces et lieux accueillant du public situés dans le périmètre pourront le faire sous réserve de se soumettre aux formalités de contrôle.

Les riverains auront la possibilité d'accéder à leur résidence sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les spectateurs de l'Opéra Bastille pourront se rendre dans le périmètre de sécurité sur présentation d'un justificatif de réservation et de se conformer aux formalités de contrôle. Les accès au métro ne seront pas impactés en revanche les lignes de bus seront déviées.

Journée paralympique – carte des restrictions de circulation et des points d'accès dédié au public



Contact presse préfecture de Police

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris

Contact presse Mairie de Paris

Mail : presse@paris.fr

Contact presse Paris 2024

Mail : JTilman@paris2024.org